

## QUESTION ECRITE

POSTULAT

MOTION

AUTRE, A PRECISER : .....

déposé(e) en séance du Conseil général du : 17 juin 2019

"Titre" Quel réseau de voies cyclables pour le quotidien ?

Texte :

C'est une question écrite au nom du groupe ADG. Elle a été élaborée avec le groupe Parti socialiste – Centre Gauche du Conseil général de Collombey-Muraz et elle est également déposée, ce soir, au Conseil général de cette Commune. Cela fait sens entre les deux communes pour la question des liaisons interurbaines possibles.

La topographie plane du Chablais offre d'excellentes conditions au vélo. Si le bord du Rhône apparaît comme une alternative agréable pour la détente, force est de constater qu'il n'est pas possible d'en faire une voie cyclable pour des déplacements utilitaires et au quotidien. Les options possibles sont les chemins vicinaux, les bords de route pas toujours sécurisés, les trottoirs et quelques voies cyclables. Se rendre à son travail, rejoindre une gare, aller à son école (professionnelle aussi), visites, emplettes, le faire à vélo n'est pas si simple. S'ajoutent les mauvaises surprises quand il faut passer dans la commune voisine ou dans une zone commerciale, les voies s'arrêtent abruptement, sans connexion, sans signalétiques claires pour se diriger. Il est incontestable que le réseau de voies cyclables pour le quotidien dans le Chablais, entre nos communes valaisannes ou vaudoises, n'est pas encourageant.

Les voies cyclables représentent des enjeux majeurs pour la mobilité, la santé publique et la sécurité (le nombre de cyclistes tués ou blessés a augmenté ces dernières années). Les gens s'adonnent de plus en plus à cette manière de se déplacer, ou aimeraient s'y lancer, et l'arrivée du vélo électrique n'y est pas anodine. Encourager est le maître mot et ces voies cyclables pour le quotidien seraient l'apanage de notre région. Le vélo doit donc être vu comme un moyen de transport et non plus uniquement comme un loisir.

Nous sommes d'autant plus motivés à poser cette question puisque que le rapport d'examen de la Confédération de septembre 2018 pour le projet d'agglomération de 3ème génération mentionne que le réseau de mobilité douce (MD) projeté est peu dense et n'est pas conçu en premier lieu pour les déplacements utilitaires et quotidiens puisqu'il privilégie les axes hors réseau routier principal.

Et aussi, la question nous paraît vraiment d'actualité vu le résultat positif, le 23 septembre 2018, de la votation sur l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres. Les voies cyclables seront dès lors juridiquement sur un pied d'égalité avec les chemins et sentiers pédestres.

De plus, suite au montheymaville de mars 2019 traitant de la mobilité, nous lisons que notre Ville qui a les labels « commune en santé » et « cité de l'énergie », s'engage dans une politique de développement des infrastructures pour les deux-roues et soutient la campagne de Suisse Energie des mercredis du vélo.

Ainsi pour comprendre au mieux le développement des infrastructures futures pour les vélos, nos questions sont donc les suivantes :

- Pourrions-nous avoir une présentation des mesures de mobilité douce pour Monthey retenues dans le cadre du projet Chablais Agglo 3 ? Avec le coût de chacune de ces mesures ?
- A quel stade de développement en sont ces mesures (études - projet - réalisation), plus particulièrement les mesures A ?
- Quelle coordination est envisagée entre les communes pour réaliser ces mesures et assurer la continuité du réseau ?
- Quelle est la concertation ou la coopération avec les communes voisines et/ou d'autres organismes (office du tourisme) afin de relier les différents itinéraires de voies ?
- Une participation cantonale à la réalisation de certaines mesures est-elle envisageable ?
- Notre Commune a-t-elle des mesures ou des projets pour la mobilité douce hors projet Agglo et a-t-elle apporté des modifications au plan directeur de mobilité de 2012, respectivement 2013 ?
- Monthey possède-t-elle un plan des itinéraires de voies cyclables approuvé par le Conseil d'Etat ? Si oui, quand ? Est-il à jour ? Ce plan est-il disponible et comment est-il consultable (plan physique, site internet, application Smartphone) ? Si non, la Commune a-t-elle l'intention de présenter un tel plan ?
- Et enfin, Monthey, pourquoi pas avec d'autres communes voisines, serait-elle intéressée à répondre à l'appel d'offres intitulé MOMODU qui signifie modèles de mobilité durable lancé par l'Office fédéral de l'énergie ?

Etant donné que certaines questions touchent directement le projet Chablais Agglo3, le groupe ADG est tout à fait disposé à ce que la commission Agglo travaille sur ces questions.

Le groupe vous remercie déjà pour vos réponses.

Nom prénom : Franz Anne-Laurence

Représentant le parti / groupe : ADG

Date : 17 juin 2019

➔ A transmettre à l'issue de la séance au conseil municipal, par l'intermédiaire du bureau du Conseil général